

PROGRAMME DE MICROFINANCEMENT DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (PMF/FEM-PNUD)

Rapport de la mission d'identification du « projet de protection des ressources naturelles du terroir de Kabada contre les diverses formes de dégradation ».

Introduction

Du 17 au 19 décembre 2015, une mission du PMF/FEM s'est rendue dans le village de Diallocounda, dans l'arrondissement Bogal, département de Bounkiling pour l'identification d'un nouveau projet à soumettre à l'appréciation du Comité National de Pilotage du PMF FEM. Cette mission était composée comme suit :

Monsieur Khatary MBAYE, Coordonnateur National du PMF/FEM;

Monsieur Babacar CISS, Membre du Comité National de Pilotage du PMF/FEM ;

Monsieur Assane GOUDIABY, Membre du Comité National Pilotage du PMF/FEM

Monsieur Abdoulaye DIALLO, chauffeur au PNUD.

1. Objet

La mission consistait à identifier le site ciblé par le projet et à échanger avec les membres de l'organisation requérante, l'Association des Volontaires pour la Protection de l'Environnement (AVPE).

2. Déroulement de la mission

Avant d'aller à Diallocounda, les membres de la mission ont rendu une visite de courtoisie à Monsieur Abass Ndiaye, sous-préfet de Bogal. Au cours de cette prise de contact, Monsieur Ndiaye a été informé du but et de la démarche du PMF FEM ainsi que l'objet de ladite mission. Il a ensuite remercié le PMF FEM pour le soutien qu'il apporte aux communautés et exprimé la grande attention qu'il accorde aux activités de développement à la base.

A Diallocounda, il y a eu une forte mobilisation de la population au cours de la rencontre avec l'AVPE. La réunion a débuté par une présentation des membres de la mission, de l'objectif de la rencontre et de son importance en tant que étape clef des procédures de financements de projets par le PMF FEM.

Ensuite, les membres de l'AVPE ont présenté leur projet : l'historique de la création de l'organisation, les activités qu'elle a initiées ou auxquelles elle a participées dont les ateliers de renforcement menés par le PMF FEM pour la création de réseaux, la lutte contre les feux de brousse et les coupes abusives, et la sensibilisation des communautés et des autorités locales. Le Président de l'AVPE a également évoqué la proximité avec la frontière gambienne (moins de

10 km) qui nécessite une collaboration entre les populations des deux côtés pour une prise en charge efficace des questions environnementales. D'ailleurs, un responsable d'une organisation de développement basé dans un des villages gambiens frontaliers a participé à la rencontre en tant qu'invité. Après cette première étape, les responsables de l'AVP ont présenté les différentes activités prévues par le projet.

A leur tour les membres de la mission ont posé des questions sur certains points à éclairer ou à améliorer dans le document du projet. Les bénéficiaires ont répondu aux questions soulevées tout en prenant note des recommandations. Le chef de services des Eaux et Forêts a dit sa disponibilité à accompagner le projet.

3. Observations

Les membres de la mission ont fait les observations ci-après.

- le document de projet respecte le canevas.
- Le projet prévoit des activités variées et axées sur la lutte contre la dégradation des ressources forestières et la promotion de moyens d'existence :
 - dotation de fourneaux économiques aux ménages ;
 - installation de bornes, panneaux et pancartes ;
 - réunions de sensibilisation dans les 4 communes, en milieu scolaire et dans 11 villages frontaliers avec la Gambie ;
 - création d'une pépinière communautaire et reboisement des zones forestières dégradées ;
 - régénération naturelle assistée dans les zones forestières menacées ;
 - entretien et création de pare-feux ;
 - pratique de feux précoces ;
 - renforcement des capacités (reboisement, technique de pépinière, suivi écologique) ;
 - mise en place d'un système de crédit revolving.
- Le « contexte du projet » ne figure pas dans le plan (page 3).
- Le titre du projet de la page de garde est différent de celui de la page de couverture.
- Les noms du staff et le numéro du récépissé ne figurent pas dans la page de garde (page 2).
- La formulation de certaines parties du document n'est pas très claire :
 - expérience de la structure requérante (page 5) ;
 - « 24 villages », « 14 comités », rôle de l'AVP, origine du trophée vert (page 6) ;
 - incohérence nombre de fourneaux/nombre de ménages (page 7) ;
 - Nombre de fora par commune, nombre de réunions par village frontalier (page 7) ;
 - Résultat R4 et R7 (pages 7 et 8)

- le calendrier dont les périodes choisies pour certaines activités (sensibilisation en milieu scolaire, mise en place de la pépinière, création de pare feux ne sont pas adéquates) ;
- le budget qui comporte des forfaits.

4. Recommandations

A l'issue des observations et échanges avec les membres de l'AVPE, les recommandations ci-après ont été faites par la mission.

- Ajouter un paragraphe portant sur le contexte de la zone d'intervention (revoir le plan) et revoir le titre du projet en précisant la région.
- Revoir la page de garde en précisant le nombre de projets réalisés, les membres du staff de l'AVPE et le numéro du récépissé.
- Reformuler et/ou apporter des précisions sur certains passages du document :
 - les 10 autres villages qui n'ont pas de comité ;
 - le rôle de l'AVPE ;
 - Dans le résultat R4, séparer les zones dégradées de celles menacées et en faire 2 résultats distincts (y compris les indicateurs et activités prévues) ;
 - l'indicateur « 400 ménages » pour 300 fourneaux ainsi que le nombre de fora et de réunions de sensibilisation par village ;
 - l'implication du genre et la gestion des connaissances.
- Prévoir la plantation d'espèces sempervirentes (anacardiens) le long des pare-feux pour assurer leur durabilité.
- Adapter le calendrier aux périodes propices pour les activités.
- Détailler les rubriques du budget (pépinière, reboisement, régénération naturelle, amélioration des capacités) et revoir à la baisse certains coûts (cérémonie de lancement, rédaction du projet, rédaction de rapports).

Globalement, la mission s'est bien déroulée .Elle a permis d'identifier des projets structurés autour d'initiatives et d'actions communautaires dans les domaines focaux du PMF FEM.

Le rapporteur
Khatary Mbaye